



# Assemblée générale

Distr. générale  
26 février 1999  
Français  
Original: anglais

---

## Cinquante-quatrième session

### Liste préliminaire des questions à inscrire à l'ordre du jour provisoire de la cinquante-quatrième session ordinaire de l'Assemblée générale

#### Note du Secrétaire général

1. Le présent document a été établi conformément à la recommandation du Comité spécial pour la rationalisation des procédures et de l'organisation de l'Assemblée générale, telle qu'elle figure au paragraphe 17 a) de l'annexe II à la résolution 2837 (XXVI) de l'Assemblée, en date du 17 décembre 1971.

2. Les documents suivants, relatifs à l'ordre du jour de la cinquante-troisième session de l'Assemblée générale<sup>1</sup>, paraîtront aux dates ci-après :

Liste préliminaire annotée	15 juin 1999
Ordre du jour provisoire <sup>2</sup>	La date de parution sera fonction de la date à laquelle s'ouvrira la cinquante-quatrième session <sup>3</sup>
Liste supplémentaire	La date de parution sera fonction de la date à laquelle s'ouvrira la cinquante-quatrième session <sup>4</sup>
Mémoire présenté par le Secrétaire général au Bureau	La date de parution sera fonction de la date à laquelle s'ouvrira la cinquante-quatrième session

---

<sup>1</sup> L'ordre du jour de la cinquante-troisième session a paru sous la cote A/53/251 et Add.1 à 3. La liste des résolutions et décisions adoptées au cours de la partie principale de la cinquante-troisième session paraîtra sous la cote A/INF/53/4. Le texte des résolutions est publié, sous forme préliminaire, dans la série A/RES/53/L; le texte des décisions figurera dans le document A/INF/53/4.

<sup>2</sup> L'ordre du jour provisoire tiendra compte des résolutions et décisions que l'Assemblée générale pourrait encore adopter lors de sa cinquante-troisième session.

<sup>3</sup> Conformément à l'article 12 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, l'ordre du jour provisoire paraîtra soixante jours au moins avant l'ouverture de la session.

<sup>4</sup> Conformément à l'article 14 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, la liste supplémentaire paraîtra vingt jours au moins avant l'ouverture de la session.

1. Ouverture de la session par le chef de la délégation de l'Uruguay (article 30 du Règlement intérieur).
2. Minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation (article 62).
3. Pouvoirs des représentants à la cinquante-quatrième session de l'Assemblée générale (article 28) :
  - a) Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs;
  - b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
4. Élection du Président de l'Assemblée générale (article 31).
5. Élection des bureaux des grandes commissions (article 31).
6. Élection des Vice-Présidents de l'Assemblée générale (article 31).
7. Communication faite par le Secrétaire général en vertu du paragraphe 2 de l'Article 12 de la Charte des Nations Unies (article 49).
8. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux : rapports du Bureau (article 21).
9. Débat général.
10. Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation (articles 13 a) et 48; résolution 47/120 B du 20 septembre 1993)<sup>5</sup>.
11. Rapport du Conseil de sécurité [article 13 b)]<sup>5</sup>.
12. Rapport du Conseil économique et social (article 13 b); et décision 1982/112 du Conseil économique et social, en date du 26 avril 1982).
13. Rapport de la Cour internationale de Justice [article 13 b)].
14. Rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique (article 13 b); résolution 53/21 du 2 novembre 1998).
15. Élections aux sièges devenus vacants dans les organes principaux :
  - a) Élection de cinq membres non permanents du Conseil de sécurité (article 142; décision 53/306 du 8 octobre 1998);
  - b) Élection de dix-huit membres du Conseil économique et social (article 145; décision 53/310 du 12 novembre 1998);
  - c) Élection de cinq membres de la Cour internationale de Justice (décision 51/308 du 6 novembre 1996).
16. Élections aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres élections :
  - a) Élection de vingt membres du Comité du programme et de la coordination (résolution 2008 (LX) du Conseil économique et social, en date du 14 mai 1976, et décision 53/308 de l'Assemblée générale, en date du 26 octobre 1998);
  - b) Élection de vingt-neuf membres du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement (décision 52/315 du 26 novembre 1998).

---

<sup>5</sup> Cette question reste également inscrite à l'ordre du jour de la cinquante-troisième session (décision 53/465 du 18 décembre 1998).

17. Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations<sup>5</sup> :
  - a) Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (article 155; décision 53/312 du 7 décembre 1998);
  - b) Nomination de membres du Comité des contributions (article 158; décision 53/313 du 7 décembre 1998);
  - c) Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes (résolution 74 (I) du 7 décembre 1946 et décision 53/314 du 7 décembre 1998);
  - d) Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements (résolution 155 (II) du 15 novembre 1947 et décision 53/315 du 7 décembre 1998);
  - e) Nomination de membres du Tribunal administratif des Nations Unies (résolution 351 A (IV) du 24 novembre 1949 et décision 53/316 du 7 décembre 1998);
  - f) Nomination de membres de la Commission de la fonction publique internationale (résolution 3357 (XXIX) du 18 décembre 1974 et décision 53/317 du 7 décembre 1998);
  - g) Nomination de membres du Comité des conférences (résolution 43/222 B du 21 décembre 1988 et décision 53/318 du 9 décembre 1998);
  - h) Nomination de membres du Corps commun d'inspection (résolution 31/192 du 22 décembre 1976 et décision 52/322 du 23 mars 1998).
18. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (résolutions 53/61 et 53/64 à 53/69 du 3 décembre 1998; décisions 53/419 et 53/420 du 3 décembre 1998).
19. Admission de nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies (article 136).
20. Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par l'Organisation des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale (résolutions 48/162 du 20 décembre 1993 et 53/87 du 17 décembre 1998<sup>5</sup> :
  - a) Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence fournie par l'Organisation des Nations Unies (résolutions 46/182 du 19 décembre 1991 et 53/88 du 7 décembre 1998);
  - b) Assistance économique spéciale à certains pays ou régions (résolutions 52/169 C, G et H du 16 décembre 1997, 53/1 B du 5 octobre, 53/1 C du 2 novembre, 53/1 J, K et L du 7 décembre, 53/1 M et N du 8 décembre et 53/1 O du 17 décembre 1998);
  - c) Renforcement de la coopération internationale et coordination des efforts déployés pour étudier et atténuer le plus possible les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl (résolution 52/172 du 16 décembre 1997);
  - d) Participation de volontaires, les «Casques blancs», aux opérations de secours humanitaires et aux activités de relèvement et de coopération technique pour le développement entreprises par l'Organisation des Nations Unies (résolution 52/171 du 16 décembre 1997);
  - e) Assistance au peuple palestinien (résolution 53/89 du 7 décembre 1998 et décision 53/424 du 7 décembre 1998);

- f) Assistance internationale d'urgence pour le rétablissement de la paix et de la normalité en Afghanistan et pour la reconstruction de ce pays dévasté par la guerre (résolution 53/203 B du 18 décembre 1998).
21. Université pour la paix (résolution 52/9 du 4 novembre 1997).
  22. Pour l'édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique (résolution 52/21 du 25 novembre 1997).
  23. Multilinguisme (résolution 52/23 du 25 novembre 1997).
  24. Retour ou restitution de biens culturels à leur pays d'origine (résolution 52/24 du 25 novembre 1997).
  25. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation internationale de la francophonie (résolution 52/2 du 17 octobre 1997 et décision 53/453 du 18 décembre 1998).
  26. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Ligue des États arabes (résolution 53/8 du 22 octobre 1998).
  27. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union interparlementaire (résolution 53/13 du 28 octobre 1998).
  28. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de coopération économique (résolution 53/15 du 29 octobre 1998).
  29. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de la Conférence islamique (résolution 53/16 du 29 octobre 1998).
  30. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (résolution 53/85 du 7 décembre 1998).
  31. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de l'unité africaine (résolution 53/91 du 7 décembre 1998).
  32. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Système économique latino-américain (décision 53/408 du 22 octobre 1998).
  33. Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier appliqué à Cuba par les États-Unis d'Amérique (résolution 53/4 du 14 octobre 1998).
  34. Dialogue entre les civilisations (résolution 53/22 du 4 novembre 1998).
  35. Assistance à l'action antimines (résolution 53/26 du 17 novembre 1998).
  36. Bethléem 2000 (résolution 53/27 du 18 novembre 1998).
  37. Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social (résolution 53/28 du 19 novembre 1998 et décision 53/405 du 7 octobre 1998).
  38. Question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres et questions connexes (résolution 53/30 du 23 novembre 1998)<sup>5</sup>.
  39. Appui du système des Nations Unies aux efforts déployés par les gouvernements pour promouvoir et consolider les démocraties nouvelles ou rétablies (résolution 53/31 du 23 novembre 1998).
  40. Les océans et le droit de la mer (résolutions 49/28 du 6 décembre 1994, 52/28 du 26 novembre 1997 et 53/32 du 24 novembre 1998)<sup>5</sup> :
    - a) Droit de la mer (résolutions 49/28 et 53/32);

- b) Accord aux fins de l'application des dispositions de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982 relatives à la conservation et à la gestion des stocks de poissons dont les déplacements s'effectuent tant à l'intérieur qu'au-delà de zones économiques exclusives (stocks chevauchants) et des stocks de poissons grands migrateurs (résolution 52/28).
41. Zone de paix et de coopération de l'Atlantique Sud (résolution 53/34 du 25 novembre 1998).
42. La situation en Bosnie-Herzégovine (résolution 53/35 du 30 novembre 1998).
43. La situation au Moyen-Orient (résolutions 53/37 et 53/38 du 2 décembre 1998)<sup>5</sup>
44. Question de Palestine (résolutions 53/39 à 53/42 du 2 décembre 1998)<sup>5</sup>.
45. Incidences mondiales du problème informatique posé par le passage à l'an 2000 (résolution 53/86 du 7 décembre 1998).
46. Les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique (résolution 53/92 du 7 décembre 1998).
47. La situation en Amérique centrale : processus d'établissement d'une paix ferme et durable et progrès réalisés dans la structuration d'une région de paix, de liberté, de démocratie et de développement (résolutions 53/93 et 53/94 du 7 décembre 1998)<sup>5</sup>.
48. La situation de la démocratie et des droits de l'homme en Haïti (résolution 53/95 du 8 décembre 1998)<sup>5</sup>.
49. Réforme de l'Organisation des Nations Unies : mesures et propositions (résolutions 53/202 du 17 décembre 1998)<sup>5</sup> :
- a) Réforme de l'Organisation des Nations Unies : mesures et propositions;
- b) L'Assemblée du millénaire.
50. La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (résolution 53/203 A du 18 décembre 1998)<sup>5</sup>.
51. Rapport du Tribunal criminel international chargé de juger les personnes présumées responsables d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais présumés responsables de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994 (résolution 955 (1994) du Conseil de sécurité, en date du 8 novembre 1994, et décision 53/413 de l'Assemblée générale, en date du 28 octobre 1998).
52. Question des îles Falkland (Malvinas) (décision 53/414 du 2 novembre 1998).
53. Rapport du Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 (résolution 827 (1993) du Conseil de sécurité, en date du 25 mai 1993, et décision 53/416 de l'Assemblée générale en date du 19 novembre 1998).
54. Déclaration de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine relative à l'attaque militaire aérienne et navale lancée en avril 1986 par l'actuel Gouvernement des États-Unis contre la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste (décision 53/425 du 8 décembre 1998).
55. L'agression armée israélienne contre les installations nucléaires irakiennes et ses graves conséquences pour le système international établi en ce qui concerne les

- utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, la non-prolifération des armes nucléaires et la paix et la sécurité internationales (décision 53/426 du 8 décembre 1998).
56. Conséquences de l'occupation du Koweït par l'Iraq et de l'agression iraquienne contre le Koweït (décision 53/427 du 8 décembre 1998).
  57. Application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies (décision 53/428 du 8 décembre 1998).
  58. Ouverture de négociations globales sur la coopération économique internationale pour le développement (décision 53/429 du 8 décembre 1998).
  59. Renforcement du système des Nations Unies (décision 53/452 du 17 décembre 1998)<sup>5</sup>.
  60. Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale<sup>5</sup>
  61. Restructuration et revitalisation de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social et les domaines connexes<sup>6</sup>.
  62. Question de l'île comorienne de Mayotte<sup>6</sup>.
  63. Question de Chypre<sup>6</sup>.
  64. Réduction des budgets militaires (résolutions 35/142 B du 12 décembre 1980 et 52/72 du 4 décembre 1998) :
    - a) Réduction des budgets militaires (résolution 35/142 B);
    - b) Information objective sur les questions militaires, y compris la transparence des dépenses militaires (résolution 53/72).
  65. Interdiction de mettre au point et de fabriquer de nouveaux types et systèmes d'armes de destruction massive : rapport de la Conférence du désarmement (résolution 51/37 du 10 décembre 1996).
  66. Question de l'Antarctique (résolution 51/56 du 10 décembre 1996).
  67. Respect des accords de limitation des armements, de désarmement et de non-prolifération (résolution 52/30 du 9 décembre 1997).
  68. La vérification sous tous ses aspects, y compris le rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de la vérification (résolution 52/31 du 9 décembre 1997).
  69. Application de la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix (résolution 52/44 du 9 décembre 1997).
  70. Traité sur une zone exempte d'armes nucléaires en Afrique (résolution 52/46 du 9 décembre 1997).
  71. Les progrès de la téléinformatique dans le contexte de la sécurité internationale (résolution 53/70 du 4 décembre 1998).
  72. Le rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale et du désarmement (résolution 53/73 du 4 décembre 1998).
  73. Création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient (résolution 53/74 du 4 décembre 1998).

---

<sup>6</sup> Cette question, qui n'a pas encore été examinée par l'Assemblée à sa cinquante-troisième session, reste inscrite à l'ordre du jour de cette session (décision 53/465 du 18 décembre 1998). Elle est inscrite à l'ordre du jour provisoire de la cinquante-quatrième session sous réserve de toute autre décision que l'Assemblée pourra prendre à son sujet à sa cinquante-troisième session.

74. Conclusion d'arrangements internationaux efficaces pour garantir les États non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace de ces armes (résolution 53/75 du 4 décembre 1998).
75. Prévention d'une course aux armements dans l'espace (résolution 53/76 du 4 décembre 1998).
76. Désarmement général et complet (résolutions 42/38 C du 30 novembre 1987, 46/36 L du 9 décembre 1991, 47/52 L du 15 décembre 1992 et 53/77 A à C, E, F, J, K, M, O à T, V à Y et AA du 4 décembre 1998) :
  - a) Notification des essais nucléaires (résolution 42/38 C);
  - b) Transparence dans le domaine des armements (résolution 46/36 L, 47/52 L, 53/77 S et V);
  - c) Création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale (résolution 53/77 A);
  - d) Assistance aux États pour l'arrêt de la circulation illicite et la collecte des armes légères (résolution 53/77 B);
  - e) Interdiction de déverser des déchets radioactifs (résolution 53/77 C);
  - f) Armes légères (résolution 53/77 E);
  - g) Réduction du danger nucléaire (résolution 53/77 F);
  - h) Respect des normes relatives à l'environnement dans l'élaboration et l'application des accords de désarmement et de maîtrise des armements (résolution 53/77 J);
  - i) Relation entre le désarmement et le développement (résolution 53/77 K);
  - j) Consolidation de la paix grâce à des mesures concrètes de désarmement (résolution 53/77 M);
  - k) Désarmement régional (résolution 53/77 O);
  - l) Maîtrise des armes classiques aux niveaux régional et sous-régional (résolution 53/77 P);
  - m) Hémisphère Sud et zones adjacentes exempts d'armes nucléaires (résolution 53/77 Q);
  - n) Application de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction (résolution 53/77 R);
  - o) Trafic d'armes légères (résolution 53/77 T);
  - p) Suite donnée à l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice sur la *licéité de la menace ou de l'emploi d'armes nucléaires* (résolution 53/77 W);
  - q) Désarmement nucléaire (résolution 53/77 X);
  - r) Vers un monde exempt d'armes nucléaires : nécessité d'un nouvel ordre du jour (résolution 53/77 Y);
  - s) Convocation de la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement (résolution 53/77 AA);
77. Examen et application du Document de clôture de la douzième session extraordinaire de l'Assemblée générale (résolution 53/78 A à D et F du 4 décembre 1998) :

- a) Mesures de confiance à l'échelon régional : activités du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (résolution 53/78 A);
  - b) Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique (résolution 53/78 B);
  - c) Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique (résolution 53/78 C);
  - d) Convention sur l'interdiction de l'utilisation des armes nucléaires (résolution 53/78 D);
  - e) Centres régionaux des Nations Unies pour la paix et le désarmement (résolution 53/78 F).
78. Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire (résolutions 38/183 O du 20 décembre 1983, 39/148 H du 17 décembre 1984 et 53/79 A et B du 4 décembre 1998) :
- a) Rapport de la Commission du désarmement (résolution 53/79 A);
  - b) Rapport de la Conférence du désarmement (résolution 53/79 B);
  - c) Conseil consultatif pour les questions de désarmement (résolution 38/183/0);
  - d) Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (résolution 39/148 H).
79. Le risque de prolifération nucléaire au Moyen-Orient (résolution 53/80 du 4 décembre 1998).
80. Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (résolution 53/81 du 4 décembre 1998).
81. Renforcement de la sécurité et de la coopération dans la région de la Méditerranée (résolution 53/82 du 4 décembre 1998).
82. Renforcement du régime défini par le Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes (Traité de Tlatelolco) (résolution 53/83 du 4 décembre 1998).
83. Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction (résolution 53/84 du 4 décembre 1998).
84. Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale (décision 52/415 du 9 décembre 1997).
85. Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (décision 53/422 du 4 décembre 1998).
86. Effets des rayonnements ionisants (résolution 53/44 du 3 décembre 1998).
87. Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace (résolution 53/45 du 3 décembre 1998).
88. Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (résolutions 53/46 et 53/52 du 3 décembre 1998).

89. Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés (résolutions 53/53 à 53/57 du 3 décembre 1998).
90. Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects (résolution 53/58 du 3 décembre 1998).
91. Questions relatives à l'information (résolution 53/59 B du 3 décembre 1998).
92. Renseignements relatifs aux territoires non autonomes, communiqués en vertu de l'alinéa e) de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies (résolution 53/60 du 3 décembre 1998).
93. Activités économiques et autres préjudiciables aux intérêts des peuples des territoires non autonomes (résolution 53/61 et décision 53/419 du 3 décembre 1998).
94. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux par les institutions spécialisées et les organismes internationaux associés à l'Organisation des Nations Unies (résolution 53/62 du 3 décembre 1998).
95. Moyens d'étude et de formation offerts par les États Membres aux habitants des territoires non autonomes (résolution 53/63 du 3 décembre 1998).
96. Question des îles malgaches Glorieuses, Juan de Nova, Europa et Bassas da India (décision 53/402 du 15 septembre 1998).
97. Question du Timor oriental (décision 53/402 du 15 septembre 1998).
98. Questions de politique macroéconomique :
  - a) Réunion internationale de haut niveau chargée d'examiner la question du financement du développement à l'échelon intergouvernemental (résolution 52/171 du 18 décembre 1997 et 53/173 du 15 décembre 1998);
  - b) Financement du développement, y compris le transfert net de ressources entre pays en développement et pays développés (résolution 53/172 du 15 décembre 1998);
  - c) Commerce et développement (résolutions 1995 (XIX) du 30 décembre 1964, 52/181 et 52/183 du 18 décembre 1997 et 53/170 du 15 décembre 1998);
  - d) Science et technique au service du développement (résolution 52/184 du 18 décembre 1997);
  - e) Crise de la dette extérieure et développement (résolution 53/175 du 15 décembre 1998).
99. Questions de politique sectorielle :
  - a) Coopération pour le développement industriel (résolutions 47/177 du 22 décembre 1992 et 52/208 du 18 décembre 1997);
  - b) Les entreprises et le développement (résolutions 48/180 du 21 décembre 1993 et 52/209 du 18 décembre 1997).
100. Développement durable et coopération économique internationale :
  - a) Respect des engagements et application des politiques convenus dans la Déclaration sur la coopération économique internationale, en particulier la relance de la croissance économique et du développement dans les pays en développement, et application de la Stratégie internationale du développement pour la

- quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement (résolution 53/178 du 15 décembre 1998);
- b) Application des décisions de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) (résolutions 32/162 du 19 décembre 1977 et 53/180 du 15 décembre 1998);
  - c) Participation des femmes au développement (résolutions 40/204 du 17 décembre 1985, 42/178 du 11 décembre 1987, 49/161 du 23 décembre 1994 et 52/195 du 18 décembre 1997);
  - d) Mise en valeur des ressources humaines (résolution 52/196 du 18 décembre 1997);
  - e) Migrations internationales et développement, y compris la question de la convocation d'une conférence des Nations Unies sur les migrations internationales et le développement, qui aborderait les questions liées aux migrations (résolution 52/189 du 18 décembre 1997);
  - f) Mise en oeuvre du Programme d'action pour les années 90 en faveur des pays les moins avancés (résolution 53/182 du 15 décembre 1998);
  - g) Relance du dialogue sur le renforcement de la coopération économique internationale pour le développement par le partenariat (résolution 53/181 du 15 décembre 1998);
  - h) Application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (résolution 53/183 du 15 décembre 1998)<sup>5</sup>;
101. Environnement et développement durable (résolutions 2997 (XXVII) du 15 décembre 1972, 53/7 du 16 octobre 1998 et 53/185 et 53/186 du 15 décembre 1998) :
- a) Mise en oeuvre d'Action 21 et Programme relatif à la poursuite de la mise en oeuvre d'Action 21 (résolutions 47/191 du 22 décembre 1992 et 53/188 et 53/200 du 15 décembre 1998; et résolution 1998/40 du Conseil économique et social, en date du 30 juillet 1998);
  - b) Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles (résolutions 44/236 du 22 décembre 1989 et 53/185 du 15 décembre 1998);
  - c) Convention sur la diversité biologique (résolutions 51/182 du 16 décembre 1996 et 53/190 du 15 décembre 1998);
  - d) Protection du climat mondial pour les générations présentes et futures (résolution 51/184 du 16 décembre 1996);
  - e) Application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique (résolution 53/191 du 15 décembre 1998);
  - f) Application des décisions de la Conférence mondiale sur le développement durable des petits États insulaires en développement (résolution 53/189 du 15 décembre 1998)<sup>5</sup>.
102. Activités opérationnelles de développement (résolution 53/192 du 15 décembre 1998) :
- a) Activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies;
  - b) Coopération économique et technique entre pays en développement (résolutions 33/134 du 19 décembre 1978, 50/119 du 20 décembre 1995, 52/204 et 52/205 du 18 décembre 1997).

103. Formation et recherche (résolutions 3081 (XXVIII) du 6 décembre 1973 et 53/195 du 15 décembre 1998).
104. Souveraineté permanente du peuple palestinien dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem, et de la population arabe dans le Golan syrien occupé sur leurs ressources naturelles (résolution 53/196 du 15 décembre 1998; et résolution 1998/32 du Conseil économique et social, en date du 29 juillet 1998).
105. Mondialisation et interdépendance (résolution 53/169 du 15 décembre 1998).
106. Mise en oeuvre de la première Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (1997-2006) (résolution 53/198 du 15 décembre 1998).
107. Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille (résolutions 51/58 du 12 décembre 1996, 52/80 et 52/82 à 52/84 du 12 décembre 1997 et résolution 53/109 du 9 décembre 1998; et résolution 1997/55 du Conseil économique et social, en date du 23 juillet 1997).
108. Prévention du crime et justice pénale (résolutions 52/86 du 12 décembre 1997 et 53/110 à 53/114 du 9 décembre 1998).
109. Contrôle international des drogues (résolutions 47/100 du 16 décembre 1992 et 53/115 du 9 décembre 1998).
110. Promotion de la femme (résolutions 34/180 du 18 décembre 1979, 39/125 du 14 décembre 1984, 40/204 du 17 décembre 1985, 45/124 du 14 décembre 1990, 49/161 du 23 décembre 1994, 52/93, 52/95 et 52/97 du 12 décembre 1997 et 53/117 à 53/119 du 9 décembre 1998).
111. Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (résolutions 50/203 du 22 décembre 1995, 52/100 du 12 décembre 1997 et 53/120 du 9 décembre 1998).
112. Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées et questions humanitaires (résolutions 428 (V) du 14 décembre 1950 et 53/122, 53/123 et 53/126 du 9 décembre 1998).
113. Promotion et protection des droits de l'enfant (résolutions 52/107 du 12 décembre 1997 et 53/128 du 9 décembre 1998).
114. Programme d'activités de la Décennie internationale des populations autochtones (résolutions 52/108 du 12 décembre 1997 et 53/129 du 9 décembre 1998).
115. Élimination du racisme et de la discrimination raciale (résolutions 2106 A (XX) du 21 décembre 1965, 3380 (XXX) du 10 novembre 1975 et 53/132 et 53/133 du 9 décembre 1998)<sup>5</sup>.
116. Droit des peuples à l'autodétermination (résolutions 53/134 et 53/135 du 9 décembre 1998).
117. Questions relatives aux droits de l'homme :
  - a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme (résolutions 260 A (III) du 4 décembre 1948, 2200 A (XXI) du 16 décembre 1966, 36/151 du 16 décembre 1981, 39/46 du 10 décembre 1984, 52/116 du 12 décembre 1997, et 53/137 et 53/139 du 9 décembre 1998);
  - b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales

- (résolutions 47/138 du 18 décembre 1992, 52/119, 52/123, 52/124, 52/128 à 52/130, 52/132 et 52/133 du 12 décembre 1997, et 53/140, 53/141, 53/143, 53/145, 53/149 et 52/153 à 53/155 du 9 décembre 1998;
- c) Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux (résolutions 53/156 à 53/165 du 9 décembre 1998);
  - d) Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne (résolutions 48/121 du 20 décembre 1993 et 53/166 du 9 décembre 1998);
  - e) Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme (résolutions 48/141 du 20 décembre 1993 et 53/167 du 9 décembre 1998).
118. Rapports financiers et états financiers vérifiés, et rapports du Comité des commissaires aux comptes (résolution 53/204 du 18 décembre 1998)<sup>5</sup> :
- a) Opérations de maintien de la paix des Nations Unies;
  - b) Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche;
  - c) Contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.
119. Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies (résolutions 48/218 du 23 décembre 1993; 51/243 du 15 septembre 1997; 52/226 A et B du 31 mars 1998, 52/234 du 26 juin 1998; 53/11 du 26 octobre 1998 et 53/205 du 18 décembre 1998; et décisions 52/481 du 26 juin 1998 et 53/454 et 53/455 du 18 décembre 1998<sup>5</sup>).
120. Budget-programme de l'exercice biennal 1998-1999 (résolutions 50/215 C et 50/216 du 23 décembre 1995, 51/220 et 51/221 B du 18 décembre 1996, 52/220 à 52/224 du 22 décembre 1997, 53/3 du 12 octobre 1998 et 53/214 et 53/215 A à C du 18 décembre 1998; et décisions 53/462 à 464 du 18 décembre 1998).
121. Planification des programmes (résolution 53/207 du 18 décembre 1998).
122. Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2000-2001 (résolution 53/206 du 18 décembre 1998).
123. Amélioration de la situation financière de l'Organisation des Nations Unies<sup>6</sup>.
124. Corps commun d'inspection<sup>6</sup>.
125. Plan des conférences (résolution 53/208 du 18 décembre 1998)<sup>5</sup>.
126. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies (résolutions 53/36 A du 30 novembre 1998 et 53/36 B à E du 18 décembre 1998)<sup>5</sup>.
127. Régime commun des Nations Unies (résolutions 48/224 du 23 décembre 1993, 51/216 du 18 décembre 1996, 52/216 du 22 décembre 1997 et 53/209 du 18 décembre 1998)<sup>5</sup>.
128. Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des services de contrôle interne (résolution 48/218 B du 29 juillet 1994)<sup>7</sup>.
129. Financement des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient<sup>6</sup> :

<sup>7</sup> Cette question est maintenue à l'étude à la cinquante-troisième session de l'Assemblée générale. Elle est inscrite à l'ordre du jour provisoire de la cinquante-quatrième session sous réserve de toute autre décision que l'Assemblée pourra prendre à son sujet à sa cinquante-troisième session.

- a) Force des Nations Unies chargée d'observer le dégageant;
  - b) Force intérimaire des Nations Unies au Liban.
130. Financement de la Mission de vérification des Nations Unies en Angola et de la Mission d'observation des Nations Unies en Angola (résolution 53/211 du 18 décembre 1998)<sup>7</sup>.
131. Financement des activités qui découlent de la résolution 687 (1991) du Conseil de sécurité<sup>6</sup> :
- a) Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït;
  - b) Activités diverses.
132. Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (résolution 53/18 du 2 novembre 1998)<sup>7</sup>.
133. Financement et liquidation de l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge<sup>6</sup>.
134. Financement de la Force de protection des Nations Unies, de l'Opération des Nations Unies pour le rétablissement de la confiance en Croatie, de la Force de déploiement préventif des Nations Unies et du quartier général des Forces de paix des Nations Unies<sup>6</sup>.
135. Financement de l'Opération des Nations Unies en Somalie II<sup>6</sup>.
136. Financement de l'Opération des Nations Unies au Mozambique<sup>6</sup>.
137. Financement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre<sup>6</sup>.
138. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie<sup>6</sup>.
139. Financement de la Mission des Nations Unies en Haïti<sup>6</sup>.
140. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies au Libéria<sup>6</sup>.
141. Financement de la Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda<sup>6</sup>.
142. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan (résolution 53/19 du 2 novembre 1998)<sup>7</sup>.
143. Financement du Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 (résolution 53/212 du 18 décembre 1998)<sup>5</sup>.
144. Financement du Tribunal criminel international chargé de juger les personnes présumées responsables d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais présumés responsables de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994 (résolution 53/213 du 18 décembre 1998)<sup>5</sup>.
145. Financement de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine<sup>6</sup>.
146. Financement de l'Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental et du Groupe d'appui de la police civile<sup>6</sup>.
147. Financement de la Force de déploiement préventif des Nations Unies (résolution 53/20 du 2 novembre 1998)<sup>7</sup>.
148. Financement de la Mission d'appui des Nations Unies en Haïti, de la Mission de transition des Nations Unies en Haïti et de la Mission de police civile des Nations Unies en Haïti<sup>6</sup>.

149. Financement du Groupe d'observateurs militaires de la Mission de vérification des Nations Unies au Guatemala<sup>6</sup>.
150. Financement de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine<sup>6</sup>.
151. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en Sierra Leone (résolution 53/29 du 20 novembre 1998)<sup>7</sup>.
152. Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies<sup>5</sup> :
  - a) Financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (résolutions 51/239 du 17 juin 1997, 52/1 du 15 octobre 1997 et 52/177 du 18 décembre 1997, 52/248 du 26 juin 1998 et 53/12 du 26 octobre 1998; décision 53/461 du 18 décembre 1998);
  - b) Reclassement de l'Ukraine dans le groupe des États Membres visé à l'alinéa c) du paragraphe 3 de la résolution 43/232 de l'Assemblée générale.
153. Convention sur les immunités juridictionnelles des États et de leurs biens (résolutions 49/61 du 9 décembre 1994 et 53/98 du 8 décembre 1998).
154. Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international (résolution 52/152 du 15 décembre 1997).
155. Décennie des Nations Unies pour le droit international (résolutions 53/99 et 53/100 du 8 décembre 1998) :
  - a) Décennie des Nations Unies pour le droit international (résolution 53/100);
  - b) Résultats des mesures destinées à marquer le centenaire, en 1999, de la première Conférence internationale de la paix (résolution 53/99).
156. Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa cinquante et unième session (résolution 53/102 du 8 décembre 1998).
157. Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa trente-deuxième session (résolution 53/103 du 8 décembre 1998).
158. Rapport du Comité des relations avec le pays hôte (résolution 53/104 du 8 décembre 1998)<sup>5</sup>.
159. Création d'une cour pénale internationale (résolution 53/105 du 8 décembre 1998).
160. Rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation (résolutions 53/106 et 53/107 du 8 décembre 1998).
161. Mesures visant à éliminer le terrorisme international (résolution 53/108 du 8 décembre 1998)<sup>5</sup>.
162. Examen du Statut du Tribunal administratif des Nations Unies (décision 53/430 du 8 décembre 1998).
163. Octroi à l'Union mondiale pour la conservation de la nature et de ses ressources naturelles du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale (décision 53/402 du 7 décembre 1998).